

Compte-rendu de la visite des installations du Smicval organisée le 15 juin 2018 à Saint-Denis-de-Pile et à Vayres (33)



Sommaire

Objet et programme de la visite	3
Présentation du Smicval	4
Fiche technique – SMICVAL Market	8
Fiche technique – Pôle environnement à Saint-Denis-de-Pile	9



Objet et programme de la visite

A l'occasion du Comité syndical du Syctom du 12 avril 2018, dans le cadre de la délibération sur le projet de Romainville/Bobigny, des élus ont émis le souhait de visiter le SMICVAL Market (magasin inversé) et d'obtenir des informations complémentaires au sujet de la démarche d'économie circulaire menée par le SMICVAL (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Valorisation des déchets du Libournais Haute-Gironde).

Pour faire suite à l'invitation du Syctom, les élus suivants ont répondu présents à la visite des installations du Smicval organisée le vendredi 15 juin 2018 :

- Sophie Deschiens, Déléguée régionale d'Ile-de-France, en charge de l'économie circulaire
- Marie-Rose Harenger, Vice-présidente d'Est Ensemble, conseillère municipale de Noisy-Le-Sec
- Hervé Leuci, Conseiller municipal de Bobigny
- Laurent Abrahams, Conseiller territorial d'Est Ensemble, conseiller municipal de Montreuil

Des agents du Syctom et des acteurs en lien avec le Syctom ont également participé à cette visite :

- Bernard Crozel, la maison de l'économie d'énergie
- Samuel Le Cœur, Association Amélior

En introduction, Monsieur Alain Marois, Président du syndicat a retracé l'histoire du Smicval et a présenté sa démarche en matière de gestion des déchets et d'économie circulaire. Monsieur Marois a ainsi rappelé que la démarche ambitieuse menée par le Smicval s'applique à un territoire particulier, celui du Haut Libournais en zone périurbaine, et est née d'une crise importante en matière de gestion des déchets dans les années 1980.

L'après-midi a été ponctué par la visite de deux sites :

- le **Pôle environnement** situé au siège du Smicval à Saint-Denis-de-Pile,
- le **Smicval market** à Vayres.

Ces installations sont présentées ci-après.

Présentation du Smicval

SMICVAL signifie **Syndicat Intercommunal de Collecte et de Valorisation des déchets du Libournais Haute-Gironde**.

Les installations du SMICVAL :

- 12 déchèteries
- 2 centres de transfert
- 1 centre de tri
- 1 plateforme de compostage
- 2 anciens centres d'enfouissement technique fermés et réhabilités
- 1 centre d'enfouissement des déchets ultimes (propriété d'un prestataire privé)



Parmi les installations du SMICVAL, une déchèterie, la plateforme de compostage, le centre de tri et l'un de deux centres de transfert se trouvent à Saint-Denis-de-Pile, au siège du syndicat.



Les compétences du SMICVAL :

• La collecte des déchets

Le SMICVAL collecte les déchets ménagers et assimilés (artisans, commerçants, bureaux et établissements collectifs) en porte à porte, points d'apport volontaire et en déchèterie.

Les déchets collectés sont multiples :

- les ordures ménagères résiduelles,
- les déchets issus des collectes sélectives : papiers et emballages recyclables, verre, déchets fermentescibles
- des déchets plus volumineux : déchets verts, gravats, encombrants.

Le SMICVAL est responsable de l'acquisition, la construction, l'exploitation et l'entretien des matériels et installations nécessaires à la collecte, entre autres : les bacs et sacs, les bennes à ordures, les bornes à verre et les déchèteries.

• Le traitement des déchets

Le SMICVAL réunit les compétences et les moyens nécessaires à la mise en œuvre à grande échelle de la gestion multi-filières des déchets. Grâce à cette organisation, il peut répondre à la fois aux objectifs des politiques en faveur de la protection de l'environnement et aux attentes des usagers.

Il est responsable de l'acquisition, de la construction et de l'exploitation des matériels et installations nécessaires au traitement des déchets de son territoire : centre de tri, plateforme de compostage, centre de transferts et véhicules associés, les centres d'enfouissements anciens et à venir.

La prévention

Elle consiste à favoriser les actions permettant de réduire la production de déchets comme le réglemente le Grenelle de l'Environnement II.

A ce titre, le SMICVAL a signé un Programme Local de Prévention des déchets en partenariat avec l'ADEME en Juin 2010.

Ses installations, à l'instar du SMICVAL Market, sont des lieux de prévention et de sensibilisation des habitants.

• • • • • •

Le SMICVAL en 2016 :

- 199 145 habitants
- **139 communes** réparties entre 10 communautés de communes et 1 communauté d'agglomération
- 247 agents

Le territoire du SMICVAL est reconnu « Territoire Zéro Déchets, Zéro Gaspillage ».

Les déchets gérés par le SMICVAL en 2016 :

• 124 951 tonnes au total réparties comme suit :

Ordures ménagères résiduelles : 44 161 tonnes

o Recyclables: 10 330 tonnes

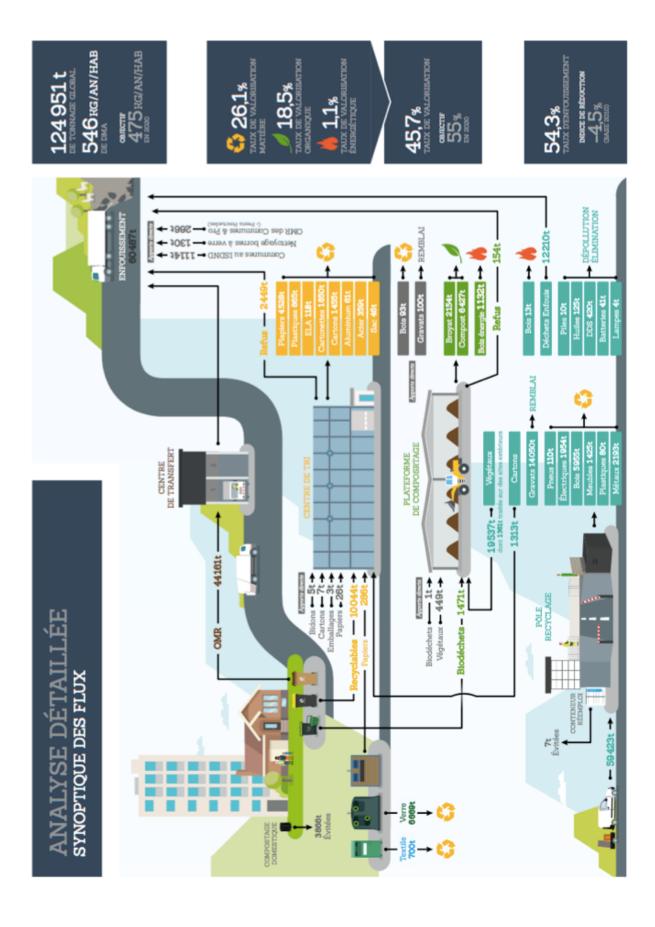
Textiles: 700 tonnes
 Verre: 6 669 tonnes
 Biodéchets: 1 471 tonnes

o Compostage domestique: 3 866 tonnes

o Déchèterie: 59 423 tonnes

- 54,3% enfouissement (soit 60 487 tonnes)
- 45,7 % de valorisation dont :
 - 26,1% de valorisation matière (papiers, plastiques, ELA, cartonettes, cartons, aluminium, acier, sac et bois)
 - o 18,5% de valorisation organique (broyat, compost)
 - o 1,1% de valorisation énergétique (bois)

• • • • •



Fiche technique – SMICVAL Market

Depuis avril 2017, le SMICVAL Market remplace l'ancienne déchèterie du SMICVAL à Vayres. Le SMICVAL Market a pour ambition de faire **changer la vision des déchets** pour redonner de la valeur aux objets et matériaux pour leur seconde vie, à la façon d'un supermarché inversé. Il est en effet possible de **donner**, **prendre**, **recycler** afin de renforcer le réemploi, maximiser le recyclage. L'accès au SMICVAL Market est **réservé aux ménages et aux collectivités** sur présentation d'une carte des services, qui est délivrée gratuitement.



Lors de chaque passage, en fonction de types d'objets ou de déchets présentés par l'usager, ce dernier est dirigé vers la zone dédiée (hall des matériaux, maison des objets ou déchargement ou dépôts au sol). Par exemple, pour les déchets verts ou les gravats, l'usager est envoyé sur la zone de dépôt au sol. Ces déchets seront ensuite envoyés vers des filières de recyclage.



Les jouets, livres, déchets électriques et électroniques, meubles en état de fonctionnement sont destinés à la maison des objets ou au hall des matériaux. Ainsi, après leurs dépôts, les usagers peuvent venir récupérer dans ces deux lieux tous les objets qui les intéressent.









L'objectif est de pouvoir donner une seconde vie aux objets et d'éviter la production de déchets.

Au bout d'un an d'exploitation, le Smicval constate une diminution de 30% des déchets envoyés à l'enfouissement depuis cette unité par rapport à la déchèterie précédente (étant entendu que seuls les apports volontaires des particuliers sont ici pris en compte puisque le Smicval market, contrairement à l'unité précédente, ne reçoit que ces apports).

Fiche technique – Pôle environnement à Saint-Denis-de-Pile

Déchèterie 2ème génération

Le Smicval rénove toutes ses déchèteries qui deviennent des **pôles de recyclage**, **ouverts aux** particuliers et aux professionnels.

Les objectifs des pôles de recyclage :

PLUS DE SERVICES

De nouveaux locaux
sécurisés (déchets
dangereux - réemploi)

De nouvelles matières triées
(films plastiques, plâtre):
plus de matières recyclées et
donc moins
d'enfouissement.

PLUS DE FACILITÉ

Des zones de dépôt plus

étendues (dépôts au

sol, prolongement des quais)

Un accompagnement

personnalisé par les agents,
dès l'entrée dans le pôle.

MOINS D'ATTENTE Circulation améliorée (sens unique, entrées et sorties dédiées).

Cette évolution permet d'accroître le nombre de possibilités de valorisation des apports volontaires, avec la création de partenariat avec des filières locales. Ces pôles sont dotés d'outils numériques innovants qui facilitent la gestion des dépôts. Aussi, les agents ont été formés à ces nouvelles techniques.

Hot Spot Economie circulaire

En avril 2018, l'association a inauguré son « Hotspot » dédié à l'économie circulaire sur le site du Pôle environnemental à Saint-Denis-de-Pile. Constitué à 90% de matériaux recyclés, ce bungalow est un laboratoire d'immersion.

Il met en scène les filières et présente les porteurs de projets suivi dans le cadre du programme Nouvel'R. Ce bungalow sert de lieu où les porteurs de projets pourront venir s'immerger, avoir accès à toutes nos données.



Le laboratoire d'immersion est destiné aux porteurs de projets autour de l'économie circulaire.

Nouvel'R se veut une démarche ouverte à tous, rassemblant tous les acteurs du territoire (500 personnes). La gouvernance s'articule aujourd'hui autour de deux niveaux :

- Le **Conseil Territorial** qui incarne la coopération territoriale et le pilotage stratégique, réunit une fois par an plus d'une centaine de participants, pour faire le bilan des actions existantes et voter les actions à venir.
- Un **réseau local opérationnel** de chargés de développement économique au sein des collectivités locales, de l'ADEME ou encore de la Région qui permet le pilotage et le suivi des différentes études lancées dans le cadre de la démarche.

Nouvel'R a donc pour vocation de détecter, faire émerger, accompagner et implanter des porteurs de projets en lien avec l'économie circulaire, sur le territoire couvert par le Smicval du Libournais Haute Gironde.

Avec la démarche Nouvel'R, le Smicval est plus qu'un simple prestataire de collecte et de traitement des déchets. Il est un acteur du développement économique par la mise en mouvement du territoire dans une dynamique d'économie circulaire. Le déchet, comme point d'entrée dans cette dynamique, est alors considéré comme un levier pour amorcer la transition énergétique du territoire, pour créer de nouvelles filières et de nouveaux emplois et pour impulser des nouveaux modèles économiques. Les objectifs de la démarche sont multiples et couvrent de manière transversale l'ensemble des piliers de l'économie circulaire.

Plateforme de compostage de biodéchets





Le Smicval fabrique différents types de composts à partir des déchets collectés. Les composts sont certifiés « **Utilisables en Agriculture Biologique*** » et **labellisés ASQA** (Amendement Sélectionné Qualité Attestée). * *Produit certifié conforme au référentiel I-302 « Matières fertilisantes et supports de culture utilisables en Agriculture Biologique » par Bureau Veritas Certification « Le Guillaumet » 92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX. Produit utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement (CE) n°834/2007.*

Le **compost 100% végétaux** est élaboré à partir des végétaux issus des Pôles recyclage du territoire.

Le **compost en mélange**, à partir des biodéchets issus de la collecte séparée en porte à porte et des végétaux des Pôles recyclage.

Une fois collectés, les végétaux (depuis les pôles recyclage) et les biodéchets (à domicile) sont traités au sein de l'unité de compostage de Saint Denis de Pile.

L'élaboration du compost suit plusieurs étapes selon un procédé contrôlé.

Les étapes du processus mis en œuvre sur l'unité de compostage :

- 1. A leur arrivée sur la plateforme, chaque chargement de végétaux ou de biodéchets est caractérisé selon sa provenance, la nature de son contenu et sa qualité.
- 2. Après **broyage**, ils sont mis en **andains**. Chaque andain entame une **phase de fermentation** sous bâches respirantes d'environ un mois. Sa température et sa teneur en oxygène sont contrôlées en permanence grâce à un système de sondes implantées à cœur et reliées 24h/24h au logiciel de gestion du processus.
- 3. Les andains poursuivent leur maturation pendant trois mois.
- 4. Les andains sont ensuite criblés et nettoyés des éventuels éléments indésirables.

En plus des tests effectués au laboratoire du SMICVAL, chaque lot de produit fini fait l'objet d'un **prélèvement** et d'une **analyse** externe par un laboratoire agréé indépendant.